

SUJETS D'ORDRE GÉNÉRAL OU INTERNE

LORS DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ ADMINISTRATIF (CONSEIL EXÉCUTIF) DE LA F.I.P.O.E. DU 10 SEPTEMBRE 2012, TENUE À MONTRÉAL ENTRE 18H30 ET 19H05, CELUI-CI S'EST PENCHÉ SUR CERTAINES QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL OU INTERNE SELON LE CAS, QUI NE NÉCESSITENT PAS L'APPROBATION DES MEMBRES DE LA FRATERNITÉ.

CES SUJETS SE RÉSUMENT COMME SUIT:

1.- AMENDEMENTS AU CADRE DE GESTION DES INVESTISSEMENTS

Le confrère Arnold Guérin explique aux officiers qu'en raison de la nécessité de réviser certaines dispositions du cadre de gestion des investissements suite à de nouvelles opportunités présentées à la FIPOE, lui permettant de remplir à bien sa mission, nous avons modifié ce cadre comme suit :

- . Ajout d'un type de placement autorisé à la section 4.2 - «Types de placements autorisés»;**
- . Ajout de la section 4.2.3 - Règles d'investissement pour la classe d'actif «Immobilier»;**
- . Modification de la section 4.3. La valeur marchande des fonds de la FIPOE pour le fonds général et le fonds de sûreté sont modifiés de la façon suivante : le pourcentage cible pour la catégorie immeuble est établi à 25%. Le pourcentage cible pour la catégorie prêt aux sociétés privées passe de 50 % à 25 %.**

MOTION S.D.G.I.12.03

Le confrère Yves Daigle, appuyé par le confrère Éric Fabre, propose d'accepter les modifications au cadre de gestion des investissements de la FIPOE, tel que présenté par le confrère Arnold Guérin.

ADOPTÉE

2.- SUIVI DES RENDEMENTS

Pour faire suite à l'adoption du cadre de gestion des investissements, le confrère Arnold Guérin présente le deuxième rapport de gestion qui couvre la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012.

Le rendement annualisé de 2012 est de 5,6 %.

Le rendement des fonds, couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 est de:

- | | |
|--------------------------|---------------|
| . Fonds général | 2,81 % |
| . Fonds de sûreté | 3,10 % |
| . Fonds mortuaire | 0,53 % |

Par la suite, il donne les valeurs des fonds, leur répartition ainsi que la liste des prêts aux sociétés privées et leur rendement.

Le prochain rapport couvrira la période allant jusqu'au 30 septembre 2012.

(verso)